



Département du Val d'Oise

Arrondissement de Sarcelles
SN

Décision du Maire n°D- 168 - 2025

Objet : Contrat de location multiservice de véhicule industriel - IVECO

Madame la Maire de la Commune de VILLIERS LE BEL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-22 et suivants,

VU le Code de la Commande publique,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2024 portant élection de Madame Djida DJALLALI-TECHTACH en qualité de Maire,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 6 septembre 2024 portant délégation de compétences du Conseil municipal au Maire, modifiée par délibération du Conseil Municipal du 7 février 2025,

VU l'arrêté n°A-126-2025 du 7 avril 2025 portant délégation à Madame Laetitia KILINC en matière de marchés publics,

CONSIDERANT la volonté de la ville de conclure un contrat de prestation de service relatif à la location multiservice d'un véhicule industriel - IVECO,

CONSIDERANT la proposition de la Société FRAIKIN ASSETS dont le siège social est sis Immeuble West Plaza, 9-11 rue du Débarcadère – 92700 Colombes,

DECIDE

Article 1 – Il sera conclu un contrat de prestation de service avec la Société FRAIKIN ASSETS ayant pour objet la location multiservice d'un véhicule industriel - IVECO.

Article 2 – La dépense engendrée, d'un montant mensuel de 2 200 € HT soit 2 640€ TTC pour 1 500 km. Il est précisé que le kilomètre supplémentaire s'élève à 0,135 € HT. Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de la ville.

Article 3 – Le présent contrat prend à sa notification pour une durée de 12 mois.

Article 4 – Le Directeur Général des Services de la Mairie est chargé de l'exécution de la présente décision dont une copie sera transmise à M. le Sous-Préfet de Sarcelles.

À Villiers le Bel,

30 JUIN 2025

Madame la Maire,
Djida DJALLALI-TECHTACH,
Et par délégation, l'Adjointe déléguée
Laëticia KILINC.

